

# Hempfy, la boisson qui exalte

**DUILLIER Lancé en début d'année, le premier tonique au chanvre local fait un carton sur le marché des soft drinks artisanaux.**

CLÉMENTINE ALEIXENDRI  
clementine.alexendri@lacote.ch

La Côte, ses vignobles, son chasselas et son... tonique au cannabis. Lancée en début d'année par la start-up Hempfy (lire encadré), à Duillier, cette nouvelle spécialité locale à l'image sulfureuse n'en finit pas de gagner des parts de marché dans le petit monde des soft drinks artisanaux. Issu de l'infusion à froid de feuilles de chanvre (*hemp* en anglais), aromatisé naturellement au citron, gazéifié et sucré au fructose, le tonique estampillé «bien-être» a déjà conquis plus de 100 points de vente à travers la Suisse, kiosques, épiceries, bars, restaurants et grands distributeurs, dont le géant Manor et (peut-être) bientôt l'autre poids lourd du secteur, Coop.

Sa force: une composition naturelle et 100% suisse, du contenu à la capsule, avec des feuilles de chanvre (6,25 g par flacon)

cultivées par le vice-syndic d'Oron, transformées et mises en bouteilles dans les locaux d'Enologie à façon, à Perroy, entreprise spécialisée dans la vinification de crus locaux.

Est-ce bien légal? «Nos boissons ont le goût unique du chanvre mais elles sont garanties sans alcool et sans THC (ndlr: substance à effets psychotropes contenue dans le cannabis)», assure Konstantin Marakhov, économiste formé notamment aux Etats-Unis, qui a cofondé Hempfy avec son ami Michael Chernyak, numismate et antiquaire.

Disponibles en bouteilles de 250 ml (vendues 3 fr. 70 et 3 fr. 90) ou en sachets (pour la version non pétillante) de 180 ml (vendus 1 fr. 75), les deux toniques «Bitter Lime» et «Sweet Lime» se dégustent à température ambiante, nature ou agrémentés de gin (pour la version amère) ou de rhum (pour la version sucrée). Cœur de cible: des jeunes urbains branchés en quête de nouvelles saveurs, athlètes, employés de bureau, artistes, professeurs, clubbers... «Notre boisson est avant tout appréciée pour ses qualités gustatives. Comme elle ne contient ni alcool ni psychotropes,



Konstantin Marakhov (à g.) et Michael Chernyak, fondateurs de la start-up Hempfy à Duillier sont déjà parvenus à séduire une centaine de points de vente en Suisse avec leur tonique au chanvre, 100% légal et 100% suisse. SIGFREDO HARO

## UNE HISTOIRE QUI SE RÉPÈTE

Hempfy est née il y a un an de la rencontre entre l'Ukrainien Konstantin Marakhov et le Russe d'origine Michael Chernyak, fervents amateurs de chanvre quelque peu désappointés par le marché. «La plupart des soft drinks au cannabis sont réalisés à base d'essence ou de concentrés, souvent artificiels, à la provenance opaque. Nous voulions être les premiers à proposer un tonique naturel, Swiss Made, fabriqué à base de plantes fraîches entières», éclaire Konstantin Marakhov, établi en Suisse depuis plus de dix ans. Déterminés, les deux entrepreneurs se mettent en quête de partenaires locaux, non sans mal. «Même s'il existe une longue tradition de culture du chanvre en Suisse, les producteurs de cannabis légal étaient encore peu nombreux il y a un an», relève le patron qui a finalement réussi à embarquer dans l'aventure le vice-syndic d'Oron, Olivier Sonny, enthousiasmé par le concept et son développement. Dans la lignée de Jacob Schwegge, qui créa la première boisson gazeuse du monde à Genève en 1783, Konstantin Marakhov et Michael Chernyak s'entourent donc d'experts de renom pour élaborer leurs recettes, jusqu'à trouver l'accord parfait. «Il nous a fallu pas mal de temps pour maîtriser le processus d'infusion et trouver la bonne formule. Nous voulions être sûrs de notre produit.»

elle est ouverte à tous», précise le patron de 42 ans qui s'exprime en anglais. Expérience faite, le résultat est assez convaincant. Un flacon qui flatte l'œil et les papilles, des bulles fines, une saveur végétale subtile, des arômes justement dosés... A tester.

### Une icône suisse

Planant sur le marché effervescent du cannabis légal, la start-up de Duillier – qui compte aujourd'hui onze employés et consultants – a vu son chiffre d'affaires prendre l'ascenseur avec une dernière production de 20 000 bouteilles et 60 000 sachets. Des projets d'exportation? «Pour l'heure, nous préférons nous

concentrer sur le marché helvétique pour faire de Hempfy une icône suisse, affirme le patron, sûr de lui. Mais nous recevons beaucoup de demandes d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Europe.» Prochaine étape pour la start-up: élargir son offre cannabique avec des produits «inhabituels et novateurs», promet Konstantin Marakhov, sans en dévoiler davantage.

La jeune pousse vient d'ailleurs de s'associer avec la plateforme vaudoise de financement participatif beedoo.ch, basée à Borex, qui l'a choisie pour lancer, début octobre, sa toute première levée de fonds. [www.beedoo.ch/fr](http://www.beedoo.ch/fr)

## OÙ TROUVER LES BOISSONS DE HEMPFY?

JIM'S BRITISH MARKET 33, Avenue du Mont-Blanc, à Gland.

KIOSQUE TABACS-JOURNAUX Pl. de la Gare 5, à Nyon.

RESTAURANT LE CAP BRETON Grand-Rue 104, à Rolle.

TABACS – CIGARES, A LA CIVETTE Grand-Rue 72, à Rolle.

CHURCHILL PUB Grand-Rue 51, à Rolle.

VITA VERDURA Route de la Vallée 6, à Rolle.

ÉPICERIE DU BOURG Grand-Rue 23, à Perroy.

Ou sur la boutique en ligne de Hempfy:

[fr.hempfy.com](http://fr.hempfy.com)

PUBLICITÉ

Habitat - Extérieur
Services
Commerces
Santé - Loisirs

**www.LesLocales.ch**

**LesLocales.ch**  
ASSOCIATION

**L'annuaire des professionnels de ma région**

La région du pied du Jura ! **Une force économique !**

125 ans

LE QUOTIDIEN DE  
**La Côte**



ANNONCEURS

**La garantie d'un coût contact imbattable**

CHF 142.63 / 1'000 lecteurs

C'est le coût pour mille lecteurs touchés, dans les 2 districts, le plus bas des titres de presse romande.

**La Côte c'est le meilleur moyen de toucher efficacement vos clients locaux.**

Sources: REMF MACH Basic 2017-1, districts de Nyon et Morges isolés

**Le plus grand nombre de lecteurs exclusifs dans les 2 districts**

La Côte comparé au 24 heures

52'000 lecteurs ne lisent que La Côte  
16'000 lisent les deux titres  
10'000 ne lisent que 24 heures